

COÛTS - SAISON 2020 - NOUVELLE AQUITAINE

PASS COMPETITIONS

	FFTRI	Conventionné	total
		Nouvelle Aquitaine	
Distance S (Tri - Du) Individuel et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	5,00 €
Distance M (Tri - Du) Individuel et CLM par équipe (par athlète)	10,00 €	10,00 €	20,00 €
Distance L, XL, XXL (Tri - Du) Individuel et CLM par équipe (par athlète)	20,00 €	20,00 €	40,00 €
Autres épreuves	1,00 €	1,00 €	2,00 €

Facturation aux organisateurs
soit 1,00 € par compétiteur pour chaque compétition organisée
sauf pour les compétitions "Jeunes", au regard de la liste des engagés.

DROITS D'ORGANISATIONS - LICENCES MANIFESTATION

	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
Pratique Animation (grille de prix interdite)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Epreuve JEUNES (grille de prix interdite)	36,00 €	Gratuit	36,00 €

Part FFTRI : Si la manifestation comporte plusieurs distances sur la journée,
le tarif sera appliqué sur l'épreuve compétition la plus longue,

Exonération de la part régionale sur les droits d'organisations pour toute manifestation organisée en Nouvelle Aquitaine en 2020

	Tarif d'inscription			
Distance XS et S	≤ 30 €	156,00	Gratuit	156,00
	> 30 € et ≤ 50 €	519,00	Gratuit	519,00
	> 50 € et ≤ 60 €	1 039,00	Gratuit	675,00
	> 60 €	1 558,00	Gratuit	1 558,00
Distance M	≤ 40 €	156,00	Gratuit	156,00
	> 40 € et ≤ 60 €	519,00	Gratuit	519,00
	> 60 € et ≤ 80 €	1 246,00	Gratuit	1 246,00
	> 80 €	2 077,00	Gratuit	2 077,00
Tri et Dua Distance L Tri 1,9/90/21 & 3/80/20 Dua 10/60/10 & 20/80/10 Dua Distance XL 20/120/20 Bike & Run et Aquathlon / Distance L et supérieur	≤ 80 €	156,00	Gratuit	156,00
	> 80 € et ≤ 120 €	1 039,00	Gratuit	1 039,00
	> 120 € et ≤ 180 €	2 077,00	Gratuit	2 077,00
	> 180 € et ≤ 300 €	3 116,00	Gratuit	3 116,00
	> 300 €	5 193,00	Gratuit	5 193,00
Tri Distance XL 4/120/30 Tri Distance XXL 3,8/180/42	≤ 150 €	156,00	Gratuit	156,00
	> 150 € et ≤ 200 €	1 039,00	Gratuit	1 039,00
	> 200 € et ≤ 300 €	2 597,00	Gratuit	2 597,00
	> 300 € et ≤ 500 €	5 193,00	Gratuit	5 193,00
	> 500 €	10 387,00	Gratuit	10 387,00

AFFILIATIONS CLUBS

Affiliations Clubs	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
Affiliation (création)	99,00 €	60,00 €	159,00 €
Réaffiliation (club affilié en 2019)			
≤ 9 licenciés	116,00 €	30,00 €	146,00 €
de >= 10 à <= 19 licenciés	153,00 €	55,00 €	208,00 €
de >= 20 à <= 29 licenciés	189,00 €	80,00 €	269,00 €
de >= 30 à <= 39 licenciés	226,00 €	105,00 €	331,00 €
de >= 40 à <= 49 licenciés	262,00 €	130,00 €	392,00 €
de >= 50 à <= 59 licenciés	299,00 €	155,00 €	454,00 €
de >= 60 à <= 69 licenciés	336,00 €	180,00 €	516,00 €
de >= 70 à <= 79 licenciés	372,00 €	205,00 €	577,00 €
de >= 80 à <= 89 licenciés	409,00 €	230,00 €	639,00 €
de >= 90 à <= 99 licenciés	446,00 €	255,00 €	701,00 €
de >= 100 à <= 119 licenciés	482,00 €	280,00 €	762,00 €
de >= 120 à <= 139 licenciés	518,00 €	305,00 €	823,00 €
de >= 140 à <= 159 licenciés	555,00 €	330,00 €	885,00 €
de >= 160 à <= 179 licenciés	591,00 €	355,00 €	946,00 €
de >= 180 à <= 199 licenciés	627,00 €	380,00 €	1 007,00 €
de >= 200 à <= 220 licenciés	664,00 €	405,00 €	1 069,00 €
Par tranche de 20 licenciés supplémentaires	37,00 €	25,00 €	62,00 €
Pénalité pour tout renouvellement après le 31 octobre 2019	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
	60,00 €	60,00 €	120,00 €

LICENCES ANNUELLES			
CLUBS	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
(1) Jeune (de mini-poussin à junior inclus)	25,00 €	16,00 €	41,00 €
Senior et Vétérans	74,00 €	23,00 €	97,00 €
Paratriathlon	74,00 €	23,00 €	97,00 €
(1) Jeune Paratriathlon	25,00 €	16,00 €	41,00 €
Loisir	18,00 €	27,00 €	45,00 €
(1) Loisir Jeune	18,00 €	21,00 €	39,00 €
Dirigeant	18,00 €	13,00 €	31,00 €
Individuelles	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
Senior et plus âgés	74,00 €	200,00 €	274,00 €
Paratriathlon	74,00 €	200,00 €	274,00 €
Dirigeant	18,00 €	10,00 €	28,00 €
Pénalité	FFTRI	Nouvelle Aquitaine	total
Pénalité pour tout renouvellement après le 31 décembre 2019	10,00 €	10,00 €	20,00 €

(1) Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un 1/2 tarif si les deux parents sont licenciés ou s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges cadet ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).
 Dans l'un ou l'autre cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie du livret de famille) est demandé.
Rappel le 1/2 tarif s'applique automatiquement sur la part FFTRI et Ligue.

ARBITRAGE

Nombre de vacations et forfaits

Les organisateurs d'épreuves supportent une partie des frais d'arbitrage pour l'arbitre principal et les assesseurs.
 Les épreuves exclusivement jeunes seront prises en charge par la Ligue.
 Les vacations seront facturées aux organisateurs, pour chaque journée d'arbitrage, sur l'épreuve compétition demandant le plus d'arbitres, soit : **70 euros par vacation**.
 Sur les Distances L, XL, XXL ou sur les épreuves de plusieurs jours, prise en charge par l'organisateur des éventuels frais supplémentaires (hébergement, restauration du soir) des arbitres.

Le nombre d'arbitres par catégorie d'épreuve pour les Triathlons et Duathlon et disciplines associées est fixé selon le tableau ci-dessous :

NOMBRE D'ARBITRES PAR EPREUVE	
Triathlons et Duathlons	
Epreuves strictement Jeunes	4 (du club si possible) arbitres non indemnisés, mais défrayés (Arbitrage non facturé à l'organisateur par la Ligue).
XS et S sans AA	6 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
XS et S avec AA	5 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
M sans AA	7 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
M avec AA	6 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
L	10 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
XL	11 (jusqu'à 100 inscrits) (*)
XXL	13 (jusqu'à 100 inscrits) (**)
CLM par équipes	8 (jusqu'à 20 équipes) (***)
Bike and Run	3 (ou plus si cas particulier)
Aquathlon	2 (ou plus si cas particulier)
Autres	A voir au cas par cas
(*) un de plus par tranche de 100 inscrits, au-delà de 100 inscrits.	
(**) un de plus par tranche de 200 inscrits, au-delà de 100 inscrits.	
(***) un de plus par tranche de 20 inscrits, au-delà de 20 inscrits.	

Défraiement des Arbitres

Aucune indemnité forfaitaire aux arbitres pour les épreuves exclusivement jeunes.
 Indemnité forfaitaire de 50 € (30€ sur la demi-journée) pour les Arbitres Principaux,
 Indemnité forfaitaire de 30€ (15€ sur la demi-journée) pour les Arbitres Assesseurs.

Pénalités d'arbitrage

La pénalité d'arbitrage concerne uniquement les clubs dont l'effectif est supérieur à 20 licenciés (toutes licences confondues au 31 août N-1).
Le nombre de prestations d'arbitrage par club est calculé en multipliant le nombre de licenciés (toutes licences confondues) par club au 31 août N-1, par le coefficient.
 (coefficient = nombre de prestations d'arbitrage en N divisé par le nombre de licenciés au 31 août N-1)
 Montant de la pénalité sur le nombre de prestations d'arbitrage manquantes par club = **50 euros**.

TARIFS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LA SAISON 2020

Les informations ci-dessous sont susceptibles de modification suite aux coûts fédéraux qui seront votés par l'AG FFTRI en 2019.

1. DEPLACEMENTS	
TRAIN :	Remboursement du billet SNCF 2 ^{ème} Classe
VOITURE :	Remboursement de 0.26 € du kilomètre, sauf pour celles ou ceux qui feront le choix de faire don de leurs frais à l'association, le tarif appliqué sera celui publié en 2021 par le Ministère des Finances pour la réduction d'impôts sur les revenus de 2020.
	Co-voiturage : 0.30€
2. RESTAURATION	
	22 € par repas et par personne – France entière hors Paris Intra Muros 30 € par repas et par personne – Paris Intra Muros
3. HEBERGEMENT	
	78 € Nuit et petit-déjeuner compris (si possible deux par chambre) France entière hors Paris Intra Muros 130 € Nuit et petit-déjeuner compris (si possible deux par chambre) Paris Intra Muros
4. MODALITES DES REMBOURSEMENTS	
Les remboursements ne se font que sur présentation de justificatifs.	
- Voiture :	
En produisant une fiche de remboursement Frais de déplacement fournie par la Ligue	
Le ou les tickets de péages devront être présentés en original	
- Restauration et Hébergement :	
En produisant une fiche de remboursement Frais Hébergement - Resto - Divers fournie par la Ligue	
En joignant à cette fiche la ou les facture(s) en original	